



Ecole Pierre Douguet
 3 Ter de la Tour d'Auvergne
 29150 Dinéault
 02.98.26.02.98
ec.0290626Y@ac-rennes.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 7 avril 2022

<u>Etaient présents</u>	<u>Sont excusés</u>
- Mmes Laouéan Elise, Neveu Béatrice, Julie Rogues, Gouédic Alison, enseignantes. - M. Horellou, Maire. - Mme Burlot, adjointe aux affaires scolaires. - M. Adrien Henri, M. Alexandre Griffon-Rault, Mme Caroline Cornu, parents d'élèves élus. - Mme Ferry, DDEN.	- Madame Léger Vanessa- parents élus. - Mr Benoît Noury, Inspecteur de circonscription (IEN).

Le conseil d'école est présidé par la directrice, Mme Gouédic Alison. Le conseil d'école commence à 17h41.

1/ Introduction

La directrice remercie la présence de chacun, excuse les absents.

2/ Révision du procès-verbal précédent

Monsieur Horellou avait demandé à Madame Gouédic de modifier le compte-rendu précédent. S'agissant d'un procès-verbal, il s'agit de le modifier en Conseil d'Ecole, devant les représentants puis d'adopter le nouveau PV. Monsieur Horellou exprime sa surprise devant les membres du Conseil d'école.

La modification du PV portait sur les motifs du refus d'implanter des toilettes sèches sur l'ATE. Monsieur Griffon demande à Monsieur Horellou les raisons de son refus du projet.

Monsieur Horellou indique qu'il ne souhaite pas que les toilettes sèches soient à la charge de la commune (mobilisation des agents d'entretien notamment). Madame Neveu indique que lors du dernier Conseil d'école elle n'a pas demandé aux agents communaux d'entretenir les toilettes, qu'il s'agit d'un projet pédagogique, à visée expérimentale, clé en main et supervisé par le PNRA (partenaire de l'école pour le projet ATE), transmis à la mairie. Monsieur Griffon et Madame Neveu argumentent le projet et ses vertus : découverte des toilettes sèches, traitement des déchets, économiser l'eau (en lien avec le projet éco-école).

Monsieur Horellou se dit favorable à une réétude du dossier si aucune charge n'est à prévoir par la commune (agents) sur l'entretien des toilettes. Madame Neveu déplore le fait d'avoir été obligée d'aller voir les agents communaux pour leur expliquer qu'il ne leur sera pas demandé de vider les toilettes sèches.

3/ Effectifs par classe et prévisions de la carte scolaire

Maternelles : 26 Béatrice NEVEU	GS-CP : 19	CE1-CE2 : 21 (Alison GOUEDIC)	CM1-CM2 : 18 (Elise LAOUEANAN)
PS1 : 1 PS2 : 11 MS : 14	GS : 10 CP : 9	CE1 : 9 CE2 : 12	CM1 : 11 CM2 : 7

Les prévisions 2022-2023 :

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	11	14	10	9	9	12	11	7

Pour un total de 84 élèves. Des effectifs donc stables par rapport à la rentrée précédente, malgré les départs annoncés (9 CM2 + 2 déménagements).

Un(e) collègue sera nouvellement nommé(e) en fin d'année à titre définitif. Madame Gouédic gagne 0.25 de décharge de direction, soit une journée complète.

4/ Les demandes de subvention pour l'année civile en cours

Pour la rentrée 2022-2023 (année civile 2022)

Pour les équipements et investissements:

- Achat de matériel de jardinage et d'entretien de la serre et de l'ATE : 200 euros

- Achat de matériel pédagogique pour les classes (collections de livres, manuels, jeux pédagogiques...) : 500 euros par classe soit 2 000 euros en totalité.

-Achat de petit mobilier de classe : 200 euros par classe soit 800 euros

-Achat de matériel de musique : 500 euros

-Achat de matériel de sport (tapis, agrès, ballons, matériel d'extérieur...) : 1 000 euros

-Le coût prévisionnel pour les dépenses liées aux activités manuelles : 600 euros

Pour les activités pédagogiques :

-Achat de grains et nourriture pour le poulailler : 200 euros

-Le coût de l'activité Char à voile (hors car, pris en charge par la CCPCP) : 1920 euros.

-Le coût prévisionnel pour les dépenses liées aux sorties scolaires : 1500 euros

⇒ Le coût total de la demande de subvention est de 8 720 euros.

⇒ N'ont pas été retenus par la mairie : la demande d'achat de matériel pédagogique pour les classes (jeux pédagogiques, matériel de manipulation...) de 500 euros par classe, soit 2 000 euros en totalité.

⇒ Voir annexe 1 : tableau réalisé par la Madame Burlot après réception de la demande de Madame Gouédic.

⇒ Madame Burlot indique ne pas avoir vu la demande de Madame Gouédic pour la direction. La mairie n'indique pas si un budget sera accordé à la direction ou non.

5/ Les projets pédagogiques

- Interventions de l'infirmier scolaire sur le bien-être
 - Les émotions
 - Les écrans
 - Le sommeil

Des documents d'information ont été remis aux parents à cet effet.

- RUN

Fin février/ début mars, les artistes du duo OLOR sont venus à l'école pour une semaine immersive autour de la mise en musique du conte écrit par les enfants. Les élèves se sont passé l'écrit de classe en classe. Au programme :

- Mémorisation et enregistrement des chants par les élèves.
- Recherches de bruitages
- Prises de sons
- Enregistrement de la narration par les CE-CM

Une restitution est prévue le 28 avril prochain, matin. Pour les parents, il faudra attendre le 2 juillet, date de la fête de l'école.

L'équipe enseignante voudrait connaître les modalités de la réservation de la salle, quels sont les personnels à contacter en cas de réservation de la salle. En effet, le travail des artistes a été dérangé par des artisans le lundi et mardi. La salle avait pourtant été réservée par Madame Gouédic. Les artisans ont été très sympathiques et la cohabitation s'est faite en bonne intelligence. Madame Burlot et Monsieur Horellou indiquent qu'ils

n'auraient pas dû revenir cette semaine-là mais que leurs travaux n'étant pas achevés, ils n'avaient pas eu d'autre choix.

Madame Gouédic rappelle que ce projet est un projet DRAC, financé par la Ministère de la culture et validé par l'Inspection Académique.

- ECO-ECOLE : l'eau.

Une intervention par Monsieur Horellou est prévue au mois de juin pour nous expliquer comment fonctionne le réseau sur la commune : le 23 juin à 14h. Madame Gouédic demande s'il serait possible de visiter le château d'eau et la station d'épuration. La mairie est favorable à ces demandes.

Madame Burlot indique que les clés seront récupérées avec Véolia. M Horellou explique qu'il serait intéressant de visiter les stations de traitement des eaux; les lagunes (assainissement). Il faudra donc prévoir de faire la visite en deux fois. Madame Gouédic indique qu'elle reverra avec M Horellou ses disponibilités pour la seconde visite.

M Horellou souhaiterait présenter une carte sur le réseau d'eau de la commune.

Des problèmes ont été soulevés par les élèves : les récupérateurs d'eau ne fonctionnent pas de façon optimale. M Horellou indique qu'il souhaite faire fonctionner les deux récupérateurs pour éviter la surconsommation sur le réseau communal et la facturation par Véolia.

Le lycée de l'Aulne est venu réaliser des expériences sur l'eau avec les petits.

- Visite du lieu de Patrick Sastre après les vacances pour récupérer de la laine et du pâté de mouton. Dernière semaine d'avril.
- ATE (Aire Terrestre Educative) et Biodiversité, ce qui a été réalisé/ devra être réalisé :
 - Le conseiller pédagogique E-RUN est venu prêter main forte aux enseignantes afin de réaliser un livre numérique de l'ATE, qui pourrait passer d'année en année et qui pourra être complété.
 - Visio conférence avec François Gabard, le parrain des ATE et AME.
 - Les arbres ont été plantés en novembre.
 - Yves Garo a donné 2m3 de BRF aux enfants de l'ATE pour pailler. Le lycée de l'Aulne a aidé à transporter le BRF autour de chaque arbre.

- Construction de cabanes.
- Installation d'un potager collectif, participatif, intergénérationnel: les élèves souhaiteraient donner les légumes produits aux familles. Un potager ouvert à la commune.
- Demander à Monsieur Ignal de déverser du compost végétal sur l'ATE afin de Renourrir la terre en remettant de la matière. La mairie est en discussion avec Monsieur Ignal, car l'enlèvement de la terre a été facturé 5000euros à la commune.
- Installation future d'un refuge à papillon (plutôt que des ruches, pour des raisons de sécurité).

- L'Ecosse

Les élèves correspondent toujours avec l'éco-school de Raasay, dans laquelle Madame Neveu se rendra prochainement en éco-navigation (mois de mai). Elle transmettra la malle aux Trésors, réalisée par les élèves de l'école Pierre Douguet, et contiendra : le conte créé, les cadeaux des communes de Douarnenez et Ouessant (chaussons ouessantins), des sardines Connétables, graines de la ferme du Ménez-Hom...

Madame Neveu demande à M. Horellou s'il souhaite participer à la malle aux trésors en ajoutant des biens du patrimoine local. Madame Burlot indique qu'ils pourraient donner un livre sur la Déesse Brigitte, figure importante de la commune.

- Le musée de l'école rurale

Après les vacances, nous préparerons la nouvelle exposition du musée de l'école rurale sur l'éducation sexuelle à l'école. Une sortie scolaire est d'ores et déjà prévue le 1^{er} juillet prochain avec les élèves de l'école pour la visite de l'exposition (qui aura été inaugurée la veille).

- La fresque murale

Les élèves ont repris la peinture de la fresque murale grâce à la clémence du temps du mois de mars.

6/ Travaux

- Réalisés

- Un panneau d'affichage a été rajouté sur le mur, côté portail côté extérieur.
- Un filet a été installé par une famille de l'école au-dessus du poulailler pour limiter les risques de grippe aviaire.
- A réaliser

-Réparer les portes (en cours depuis le mois de novembre). Madame Gouédic indique qu'il est très préoccupant que l'installation soit aussi longue. Le fait que la porte ne soit pas réparée met en danger la sécurité des élèves et des personnels de l'école (incendie/ intrusion).

-Réparer les stores (en cours/ depuis le mois de novembre).

-Le deuxième récupérateur d'eau ne fonctionne pas, pour arroser les plants du potager. Il faudrait s'assurer que l'écoulement de l'eau puisse se faire de manière efficace car les enseignantes doivent tirer sur le réseau pour arroser la terre. Monsieur Horellou explique que la gravité est optimale pour un écoulement de l'eau et un arrosage de la serre.

-Descendre les ballons du toit.

- Un placard pour stocker des affaires dans la salle des maîtres. Madame Gouédic a réorganisé le mobilier existant pour qu'une solution optimale soit trouvée mais aucun RDV n'a encore été fixé avec les élus. L'employé communal est passé plusieurs fois afin de réfléchir à un endroit de stockage du matériel (feuilles, documents administratifs pour les enseignantes, matériel de sport, matériel d'Arts visuels, plastifieuse...)

7/ Questions diverses

-Le savon : des parents ont fait remonter à la directrice que leurs enfants avaient les mains abîmées avec le changement de savon. Monsieur Horellou et Madame Burlot entendent remplacer les savons et prévenir le fournisseur.

-Sur la cantine : Monsieur Griffon lit le document envoyé par l'APEA.

La mairie dit avoir reçu les membres du bureau avec leurs requêtes le 31 mars 2022.

M Horellou répond aux demandes énoncées :

- La gestion de deux services n'est pas simple, elle ne sera mise en place que lorsqu'il y aura des problèmes de capacité.
- La mairie est favorable à un décalage du départ à la cantine d'un quart d'heure mais attendent la réponse de l'autre école.
- Le sonomètre : la mairie a pris contact pour en mettre un.
- Recrutement d'un service civique: la mairie n'est pas défavorable mais exprime des difficultés de recrutement.
- Formations des personnels: les personnels sont formés et leurs formations sont renouvelées tous les ans.

M Horellou évoque un mail transmis au restaurant scolaire ce jour.

Il explique les difficultés rencontrées avec des parents et quelques enfants irrespectueux, en particulier sur le port du masque.

- Monsieur Henry propose un service à table, ce qui entrainerait plus de calme.
- M Horellou explique qu'un professionnel a travaillé avec les personnels de la cantine.
- M Burlot indique que les personnels se sont sentis attaqués par le mail des parents d'élèves.

Madame Ferry trouve pertinentes les idées de clostras ainsi que le quart d'heure de pause avant le départ à la cantine.

Madame Burlot indique que les clostras sont déjà en place.

-Est-il envisagé un agrandissement des infrastructures existantes (Ecole + Cours) ? M Burlot pense que non.

La présidente lève la séance à 19h35.